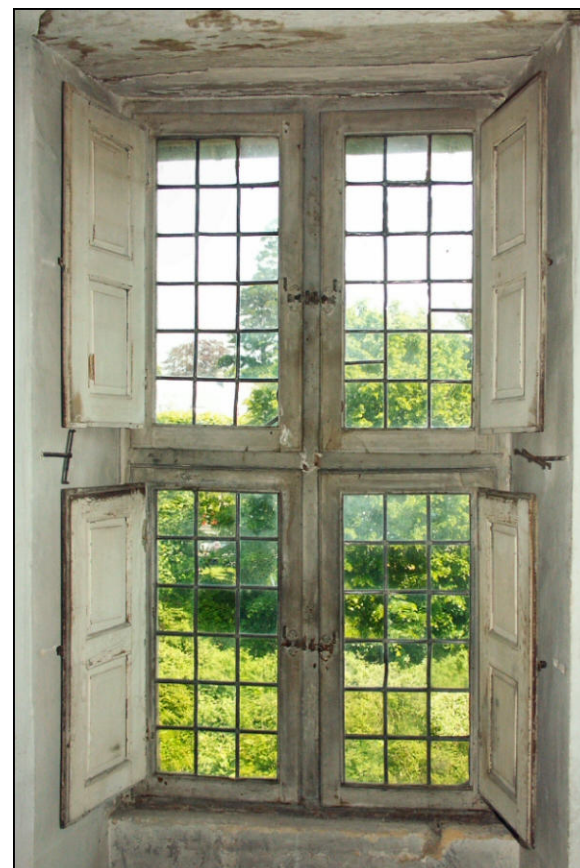


BAYEUX (*Calvados*)

Ancien Hôtel-Dieu

Croisée

Fin du XVII^e siècle



Si les sœurs hospitalières Augustines accueillent les premiers malades à Bayeux dès 1644, l'édification de leurs bâtiments conventuels ne débute qu'à la fin du XVII^e siècle. La chapelle et le grand logis qui forment l'essentiel de ces bâtiments ont traversé ces trois derniers siècles sans grand changement et conservent une remarquable authenticité. La plupart des menuiseries sont intactes et beaucoup ont encore leurs vitreries mises en plomb. La préservation d'un ensemble aussi exceptionnel nous permettra d'étudier en détail une des croisées d'étage du grand logis et de présenter plus succinctement les autres châssis conservés.

La croisée (2^e étage)

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon moulurés de deux quarts-de-rond séparés par un filet. Les profils sont raccordés à l'onglet de façon inhabituelle par contre profilage du meneau (plan n°6). Le croisillon est placé exactement sur l'axe horizontal et reprend ainsi une disposition couramment employée durant la seconde moitié du XVII^e siècle. Assez curieusement, il est interrompu par le meneau. Bien que cette méthode ne nuise en rien à la solidité de l'ouvrage, le croisillon forme généralement une traverse dans laquelle les deux montants intermédiaires du meneau viennent s'assembler. La traverse basse du dormant prolonge le profil du meneau pour constituer une pièce d'appui assemblée, elle aussi, à coupe d'onglet par contre profilage. Cette pièce d'appui a bien évidemment pour fonction d'améliorer l'étanchéité de la croisée au droit de l'allège. Le système employé ici mérite toutefois quelques commentaires. Avant le dernier quart du XVII^e siècle, la traverse basse du dormant était identique aux autres éléments. Elle était encastrée dans la feuillure de l'allège en pierre et ne pouvait arrêter l'eau qui, tombant sur l'appui de la fenêtre, s'infiltrait à l'intérieur sous l'influence du vent. Pour y remédier, les menuisiers avaient adopté un profil mouluré (pièce d'appui) qui recouvrait en partie l'appui en pierre. Cette mise en œuvre était toutefois tributaire de la qualité du joint réalisé entre l'appui en pierre et la pièce d'appui en bois. La différence de dilatation des matériaux et leur confinement qui altéraient les bois n'étaient guère favorables à une étanchéité durable. A Bayeux, une tablette en sapin, chevillée sur la saillie intérieure de l'allège, masque la conception adoptée (fig. 3.6 et plan n°5, section D-D). Après avoir déposé celle-ci, on s'aperçoit que l'appui en pierre n'a pas de feuillure, mais possède un léger relevé au nu intérieur de l'allège. La croisée est posée en avant de ce relevé. L'eau qui pouvait s'infiltrer sous la pièce d'appui en bois était ainsi bloquée. Le système est judicieux et préfigure les appuis en pierre à rejingot qui seront mis au point durant la première moitié du siècle suivant. Il ne résout toutefois pas le problème de l'altération du bois provoquée par son contact régulier avec l'eau stagnant sur l'appui. Ce problème est d'autant plus vif ici que la pente de l'appui est quasi nulle. Plus traditionnellement et pour améliorer leur étanchéité, les éléments du bâti dormant sont parcourus par une feuillure intérieure dans laquelle s'encastrent partiellement les vantaux vitrés qui forment alors un recouvrement. Cette feuillure n'est toutefois pas systématique sur les pièces d'appui. Certaines croisées en ont une, d'autres en sont dépourvues.



*Fig. E.1. L'Hôtel-Dieu au début du XX^e siècle (façade ouest)
Carte postale A. Dubosq (collection de l'auteur)*

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises traversées. Cette technique qui augmente la longueur des tenons et apparaît durant les dernières décennies du XVII^e siècle permet de réaliser des bâtis plus rigides, comme ceux des croisées de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Alliée à l'abaissement du niveau du croisillon sur l'axe horizontal de la croisée pour équilibrer la hauteur des vantaux, elle a permis ici d'en supprimer les traverses intermédiaires de renfort encore utilisées sur l'édifice précité¹. Curieusement, afin d'encastrer les deux feuillures poussées sur les rives intérieures des bâtis, les épaulements des tenons ont été refouillés de la même profondeur (fig. 4.5 et plan n°7). L'étanchéité des vantaux est obtenue par l'intermédiaire d'une contre feuillure périphérique permettant un recouvrement du dormant. Ce système traditionnel est encore abondamment utilisé à la fin du XVII^e siècle, mais Pierre Bullet note déjà que « *si l'on veut que les volets soient attachez sur les chassis dormans, il faut que les chassis à verre entre dans les dormans, et l'ouvrage en est meilleur* »². Des vantaux affleurés de ce type peuvent d'ailleurs être observés dès 1686, à Vannes (étude n°56001), et quelques années plus tard, à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives (étude n°14002). Il faut toutefois attendre le début du XVIII^e siècle pour voir se développer cette technique. Les vantaux du bas sont munis de jets d'eau. Cloués maladroitement, ils ont été à l'évidence ajoutés quelque temps après, puisque plusieurs croisées en sont dépourvues. S'il est également mentionné par Pierre Bullet, ce système d'étanchéité semble encore peu utilisé à la fin du XVII^e siècle, le seul exemple de jet d'eau massif que nous ayons retrouvé étant situé à Saint-Pierre-sur-Dives. Toute aussi classique est la persistance de vitreries mises en plomb en lieu et place d'un vitrage à petits-bois.



Fig. E.2. L'Hôtel-Dieu au début du XX^e siècle (façade est)
Carte postale A. Dubosq (collection de l'auteur)

Les volets

Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Le bâti, dont l'équerrage est renforcé par une traverse intermédiaire et maintenu par des panneaux, n'a pas besoin d'adopter des assemblages traversants. Les volets sont disposés traditionnellement sur les vantaux vitrés par l'intermédiaire d'un recouvrement. Leur parement intérieur est traité sobrement ; seul un traditionnel quart-de-rond en agrément la périphérie pour réduire la perception du recouvrement. A l'extérieur, une mouluration discrète les anime quelque peu. Elle est limitée à une plate-bande simple et une baguette, profil que l'on observe également sur une croisée contemporaine d'un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002). Les panneaux sont d'un seul tenant et en chêne. Pour leur permettre une plus grande dilatation, les rainures qui les maintiennent sont élargies sur les montants (14 mm contre 11 mm sur les traverses). Les éléments de ces volets, à l'instar des vantaux, sont corroyés avec précision mais présentent cependant deux largeurs de battant. La différence est peu perceptible, environ 6 mm. On pourrait penser que le battant le plus large était destiné à être disposé du côté des fiches et des assemblages les plus sollicités. Toutefois, aucune logique n'a présidé à leur mise en œuvre et les battants élargis s'observent aussi bien sous les targettes que le long des fiches. Pour vérifier si une inversion lors de leur ferrage avait pu être commise, nous avons étendu notre analyse à six autres croisées situées au même niveau. Sur une d'entre elles, le phénomène se reproduit tandis que sur les cinq autres les largeurs des montants sont sensiblement identiques et ne déterminent aucun sens particulier.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets et des vantaux vitrés est assurée par de petites fiches à broche rivée à cinq nœuds montés sur deux lames ne permettant pas le démontage des bâtis (fig. 3.1).

Les organes de fermeture

La hauteur modeste des croisées permet d'utiliser uniquement des targettes, facilement préhensibles, plutôt qu'une combinaison de targettes et de loquets. Néanmoins, l'emploi exclusif des premières n'autorise pas l'ouverture des vantaux vitrés sans avoir procédé à celle des volets (fig. 3.2). Rien de très ostentatoire dans cette serrurerie ; les platines des targettes des deux niveaux inférieurs de l'édifice s'achèvent par un petit disque repercé en son centre (fig. 5.6 et 5.7), tandis que les deux niveaux supérieurs les simplifient pour adopter la traditionnelle forme ovale (fig. 3.4), facile à réaliser et sans doute un peu moins coûteuse. Il est à noter que ces platines ovales sont réalisées librement et sans rechercher leur uniformité. Les conduits et l'extrémité du pêne de chaque targette sont agrémentés traditionnellement d'une succession d'entailles biaises.

Les organes de fixation

La croisée est maintenue par des petites pattes à pointer. Plus original est le tourniquet ferré sur une broche permettant de maintenir les vantaux contre les ébrasements de la fenêtre (fig ; 3.5).

La vitrerie

La conservation de panneaux de vitres du XVII^e siècle demeure rare. L'ensemble ici préservé est donc tout à fait exceptionnel³. Les panneaux sont composés de dix-huit (trois fois six) carreaux rectangulaires de 111 mm x 131 mm ayant une épaisseur moyenne de 1,1 mm (fig. 3.3). Ces carreaux, voilés, présentent des empreintes circulaires et des bulles d'air concentriques permettant de montrer qu'ils ont été

1 On observe également ces traverses intermédiaires sur les croisées contemporaines d'un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002) et de l'Hôtel de Lantivy (étude n°53004).

2 P. Bullet, *L'architecture pratique*, Paris, 1691, p. 263.

3 Depuis nos relevés en 2004, les vitreries mises en plomb ont malheureusement été éliminées.

découpés dans des plats de verre (disques). Leur teinte est verdâtre et variable, en tous points conformes aux vitreries de la même époque observées notamment à Saint-Pierre-sur-Dives, Saint-Lô (étude n°50002), Vannes (étude n°56001) et Tréguier (étude n°22002). Pour leur assemblage, trois largeurs de plomb sont principalement employées (environ 8, 10 et 12 mm). Il ne semble pas y avoir de correspondance entre les trois types de plomb, que l'on observe sur toutes les croisées, et plusieurs phases de mise en œuvre. Les panneaux sont maintenus par des vergettes posées à chaque rang et des attaches qui ne sont plus enroulées sur elles-mêmes mais soudées, comme sur la croisée contemporaine du château de la Perrière à Angers⁴.

Les autres châssis

Croisées du rez-de-chaussée du grand logis

La grande galerie du rez-de-chaussée est bordée de hautes croisées (dimensions totales : 1 400 mm par 2 790 mm) à deux niveaux de croisillon déterminant six compartiments égaux (fig. 5.2 et 5.3). Bien que les fenêtres soient couronnées par des arcs surbaissés, les traverses hautes des dormants restent rectilignes et ne suivent pas la courbure des plates-bandes en pierre. Ces croisées sont munies de volets intérieurs divisés en quatre petits panneaux et disposés sur les seuls compartiments du bas. La conception de ces croisées est identique aux autres, hormis des loquets à ressort (fig. E.3) qui permettent une ouverture plus aisée des vantaux du registre supérieur et parfois l'emploi de grandes fiches à deux nœuds (certains châssis conservent des fiches à cinq nœuds). L'excellente conservation des croisées situées à l'intérieur du logis a également permis d'observer précisément le profil de leur pièce d'appui, érodé sur les autres, notamment pour déterminer la façon dont s'amortit le pied du meneau (fig. 5.5).

Châssis de lucarnes du grand logis

Si les niveaux inférieurs de ce bâtiment sont remarquablement conservés, le comble est quant à lui très remanié. De l'ensemble des lucarnes, seule une possède encore un châssis d'origine partiellement restauré (fig. 5.1 / première lucarne). Les traverses basses des vantaux et la pièce d'appui du dormant ont été remplacées. La conception de ce châssis est sensiblement identique aux croisées. La hauteur réduite des lucarnes (dimensions entre tableaux : 820 mm par 1 320 mm) a toutefois permis de supprimer le croisillon du dormant pour ne conserver que le meneau. Le dormant est donc divisé en deux compartiments. Depuis l'extérieur, la modification est peu perceptible, les vantaux vitrés étant renforcés par une traverse intermédiaire décomposant la baie en quatre panneaux de vitres. A l'arrière, les volets ne sont pas interrompus par les traverses intermédiaires, mais les recouvrent. Ils adoptent une conception introduite à la fin du XVII^e siècle que l'on observe notamment à Saint-Lô (étude n°50002) et à Château-Gontier (étude n°53004). La conservation de cet unique châssis est importante puisqu'elle permet également de retrouver le module des panneaux de vitres grâce aux empreintes laissées par les vergettes. Chaque panneau était ainsi composé de douze carreaux (trois fois quatre) de 100 mm par 141 mm environ.



Fig. E.3. Loquet des croisées du rez-de-chaussée

Châssis de lucarnes de la chapelle

Le comble de la chapelle conserve l'intégralité de ses châssis de lucarnes (fig. 4.1 à 4.3). Ces dernières, plus importantes (dimensions totales : 905 mm par 1 685 mm) que celles du grand logis, leur permettent de recevoir de véritables croisées à quatre compartiments fabriquées de la même manière que les autres. Comme celles-ci, les jets d'eau y ont été ajoutés. Elles en diffèrent toutefois par l'absence de traverse intermédiaire sur les volets et des panneaux de vitres limités à quinze carreaux (trois fois cinq) de 93 mm par 132 mm serties dans des plombs de 12 mm (fig. 4.4 à 4.6).

Datation

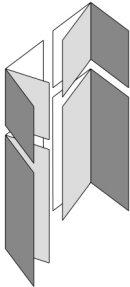
Les textes, qui ont heureusement conservé la mémoire de cet édifice, en situent la construction à l'extrême fin du XVII^e siècle⁵. Les caractéristiques des croisées permettent de confirmer cette datation. L'emploi d'un croisillon axé, voire de panneaux de vitres à module rectangulaire, restreint leur fabrication à la deuxième moitié du XVII^e siècle. Plus précisément, le profil en baguette adopté sur leurs volets et les recherches menées pour améliorer l'étanchéité de leur pièce d'appui ciblent bien la fin de ce siècle et corroborent les sources écrites.

Situation



Typologie

Type 4.MM.A.



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée (logis)
- Planche n°3 : Croisée (logis)
- Planche n°4 : Croisée (chapelle)
- Planche n°5 : Autres châssis
- Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure
- Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure
- Plan n°3 : Croisée / perspective
- Plan n°4 : Sections horizontales A-A et B-B
- Plan n°5 : Sections verticales C-C et D-D
- Plan n°6 : Assemblage (meneau et croisillon) / serrurerie
- Plan n°7 : Vitrerie

4 Cette croisée a fait l'objet d'un relevé du Centre de recherches sur les monuments historiques (Ministère de la Culture).
5 « En 1696, le 16 de May, fête de saint Regnobert, on commença le bâtiment qui a été achevé par la libéralité de l'illustrissime et révérendissime Messire François de Nesmond, très digne évêque de Bayeux. » - F. Petit, *Les Augustines hospitalières de Bayeux*, Caen, Don Bosco, 1989, p. 39.
« En 1699, le bâtiment conventuel est édifié aux frais de l'évêque. La chapelle des malades, consacrée en 1701 à l'emplacement de l'ancienne, est l'œuvre de Moussard. » - C. Huet, *Bayeux au siècle des Lumières*, Paris, La Mandragore, 2001, p. 108.



Fig. 1.1. Logis (façade ouest)



Fig. 1.2. Portail



Fig. 1.3. Logis (façade est)



Fig. 1.4. Chapelle (façade est)



Fig. 1.5. Logis (façade est)

BAYEUX (Calvados)	Planche n°1 - Edifice		
	A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001



Fig. 2.1. Elévation extérieure



Fig. 2.2. Elévation intérieure

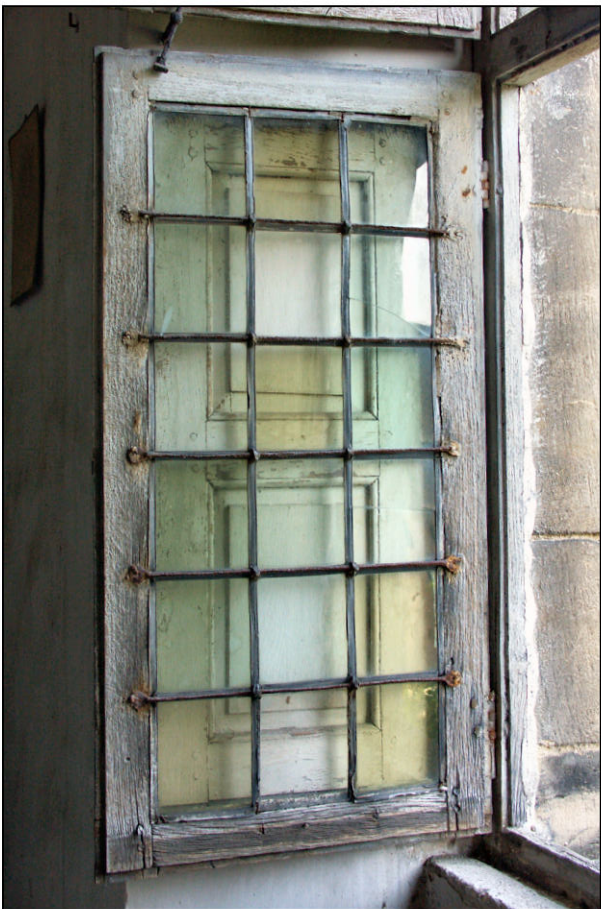


Fig. 2.3. Vantail vitré inférieur gauche



Fig. 2.4. Elévation intérieure



Fig. 2.5. Vantail vitré supérieur droit

BAYEUX (Calvados)		Planche n°2 - Croisée (logis)	
Ancien Hôtel-Dieu		A. TIERCELIN	Etude n°14001



Fig. 3.1. Fiches



Fig. 3.2. Targettes



Fig. 3.3. Vitrierie



Fig. 3.4. Targette



Fig. 3.5. Tourniquet



Fig. 3.6. Appui de la fenêtre
1. avec tablette
2. sans tablette

BAYEUX (Calvados)		
Ancien Hôtel-Dieu		
Planche n°3 - Croisée (logis)		
A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001



Fig. 4.1. Lucarne (façade est)



Fig. 4.2. Croisée de lucarne (façade est)



Fig. 4.3. Croisée de lucarne



Fig. 4.4. Vantail vitré inférieur gauche



Fig. 4.5. Vitrierie



Fig. 4.6. Vitrierie



Fig. 4.7. Targettes

BAYEUX (Calvados)		
Ancien Hôtel-Dieu		
Planche n°4 - Croisée (chapelle)		
A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001



Fig. 5.1. Logis (façade ouest)



Fig. 5.2. Croisée du rez-de-chaussée (logis)



Fig. 5.3. Croisée du rez-de-chaussée (logis)



Fig. 5.4. Croisée du 1er étage (logis)



Fig. 5.5. Appui

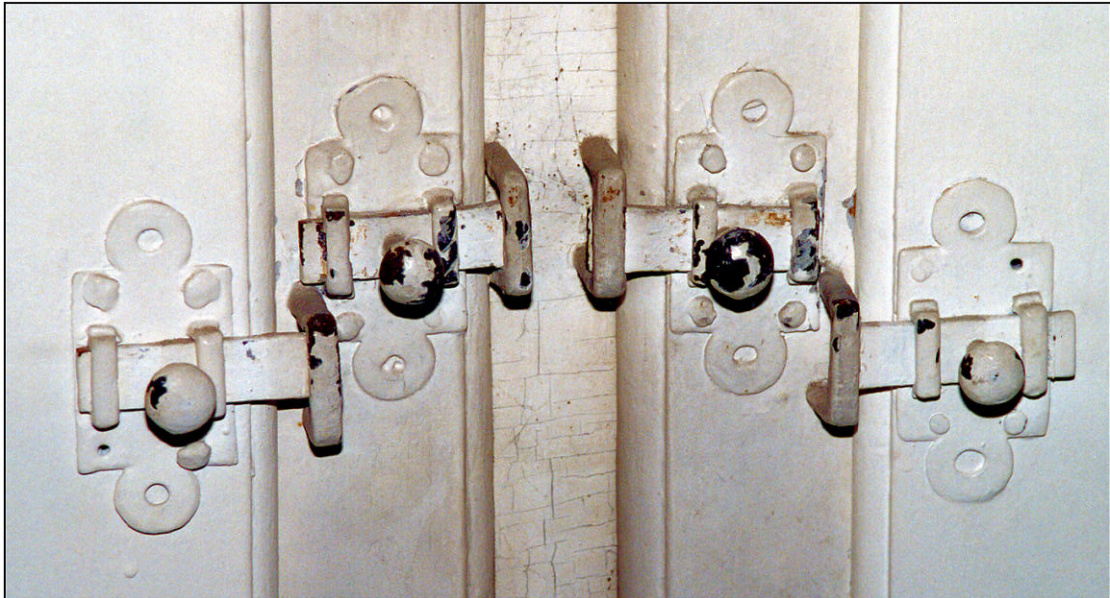


Fig. 5.6. Targettes (croisée du 1er étage)

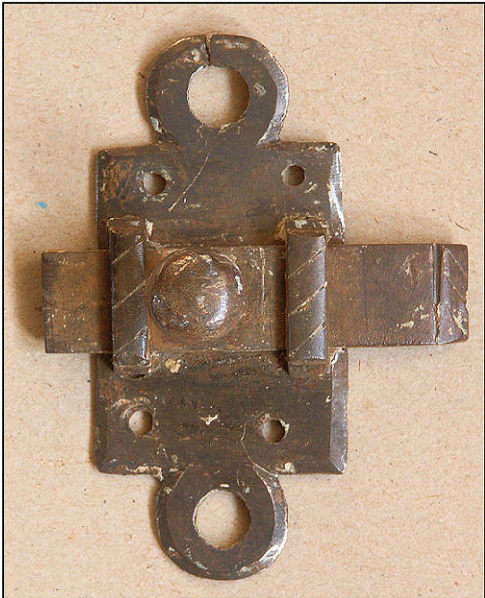
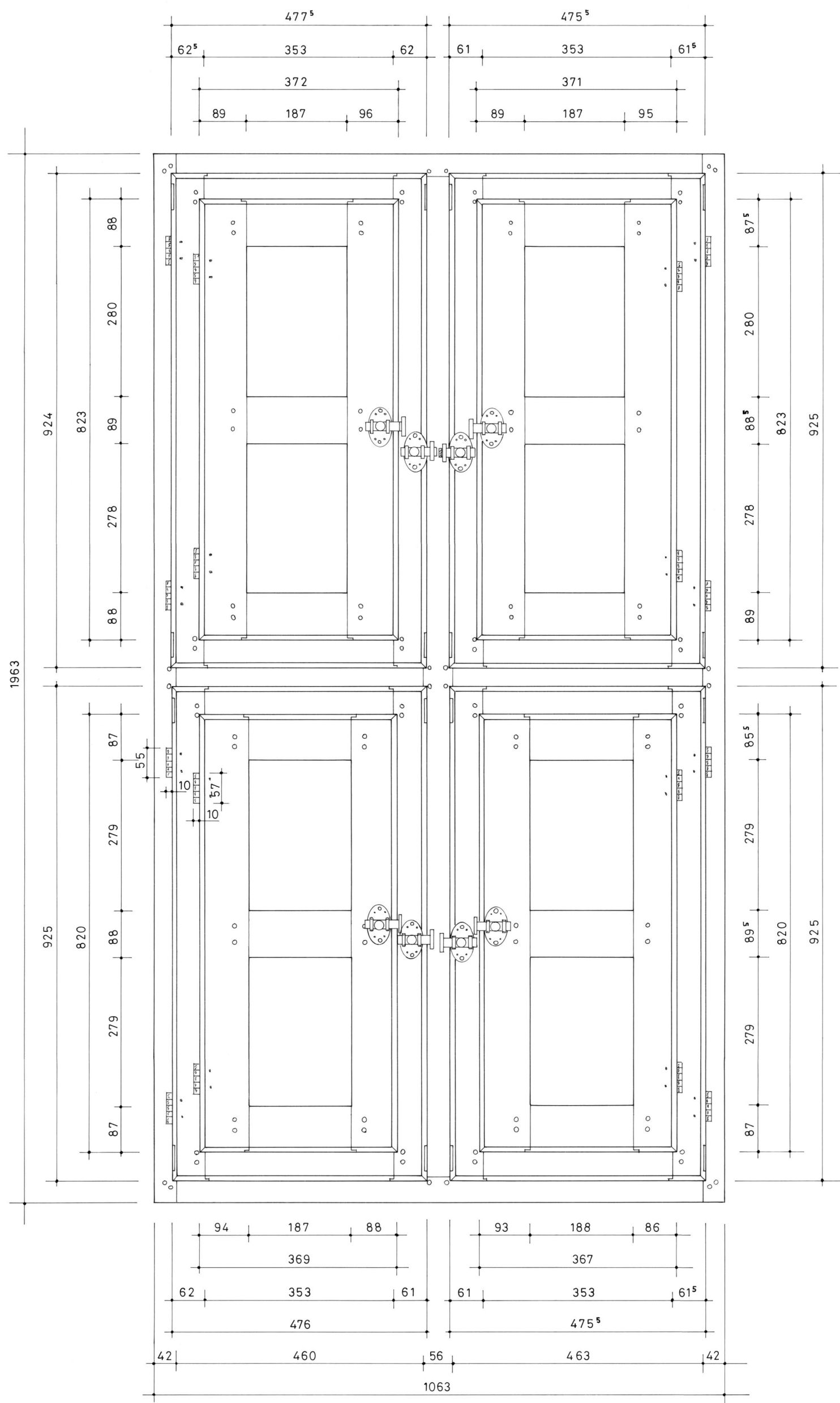
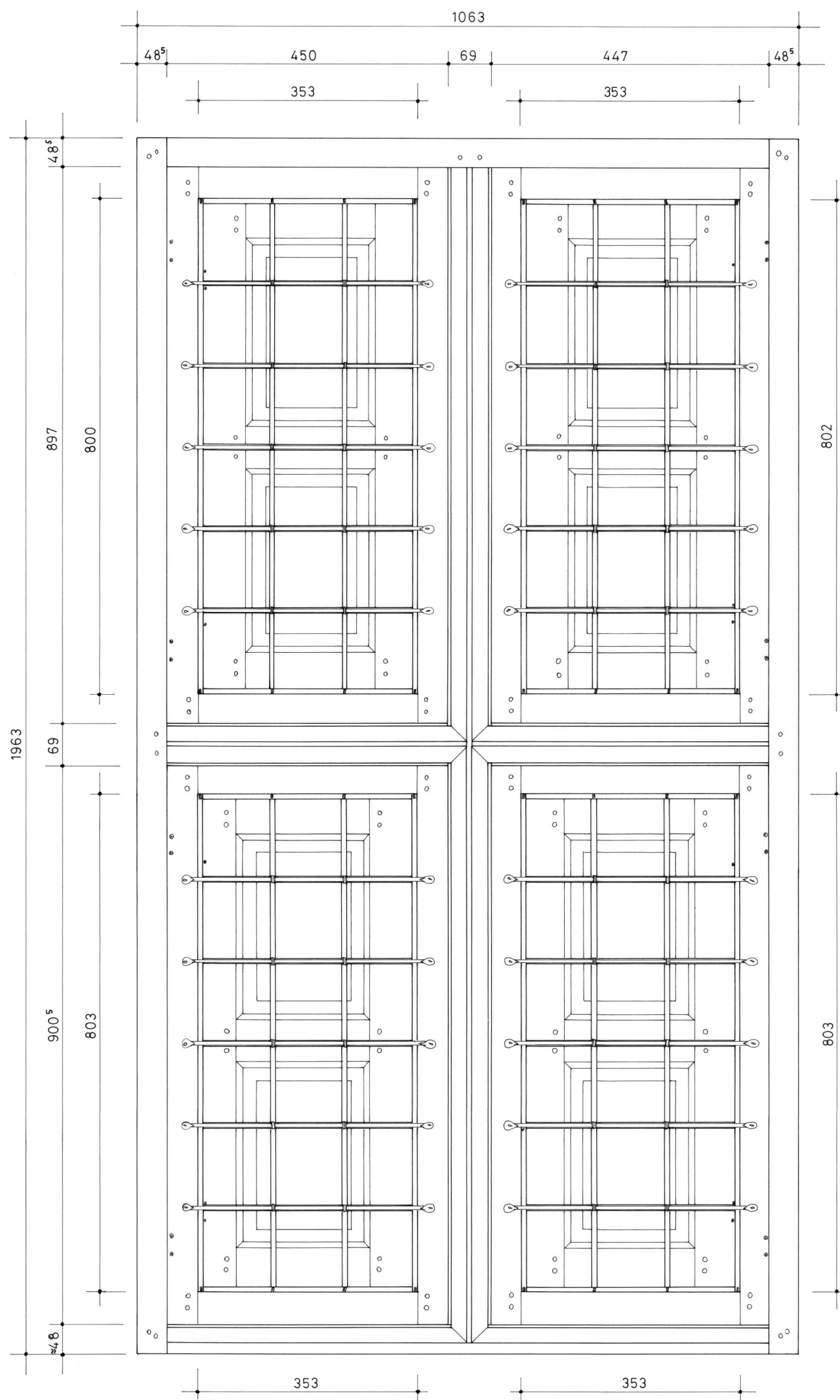


Fig. 5.7. Targette

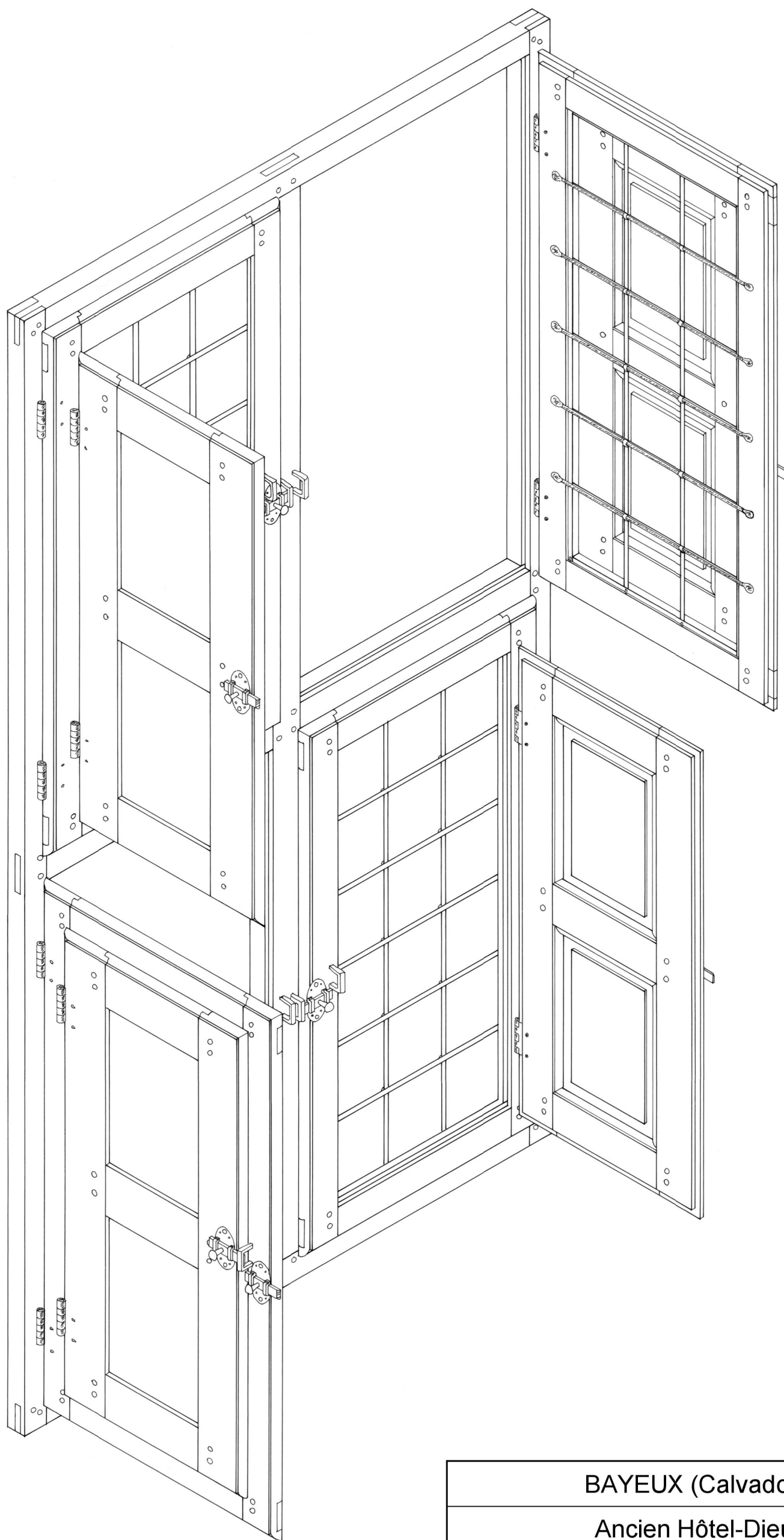
BAYEUX (Calvados) Ancien Hôtel-Dieu	Planche n°5 - Autres châssis		
	A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001



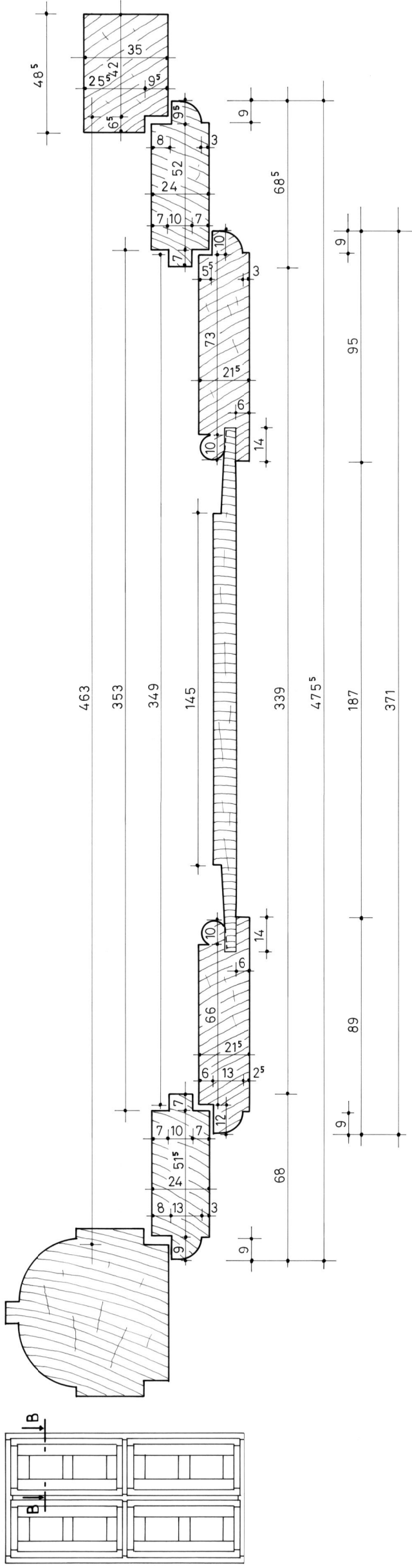
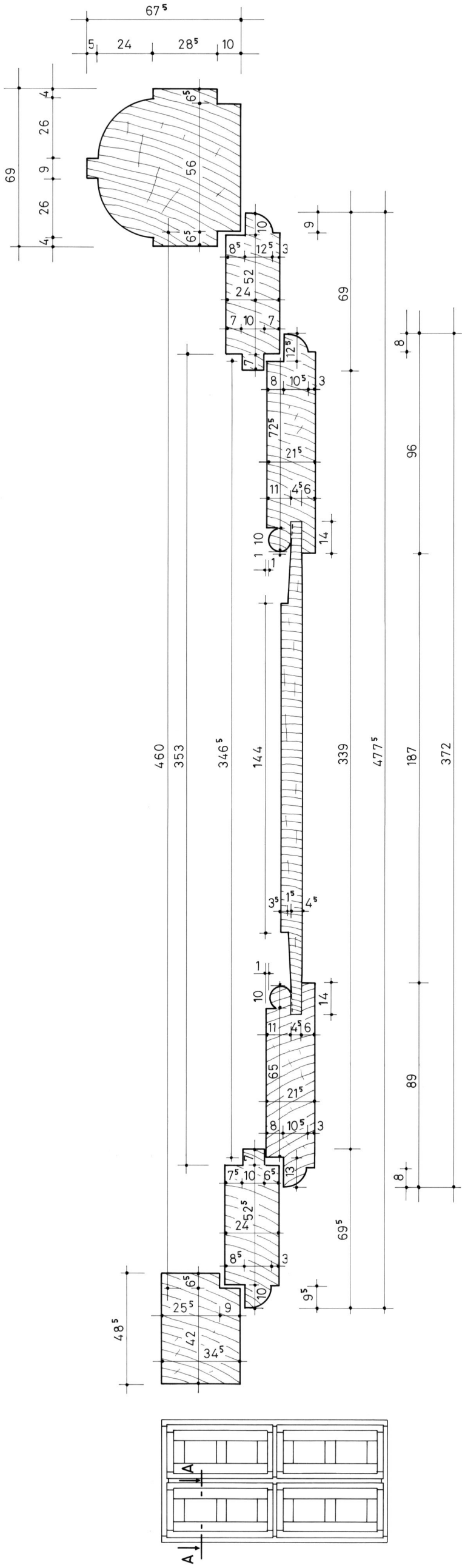
BAYEUX (Calvados)		Plan n°1 - Croisée / élévation intérieure		
Ancien Hôtel-Dieu	A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001	



BAYEUX (Calvados)		Plan n°2 - Croisée / élévation extérieure		
Ancien Hôtel-Dieu		A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001

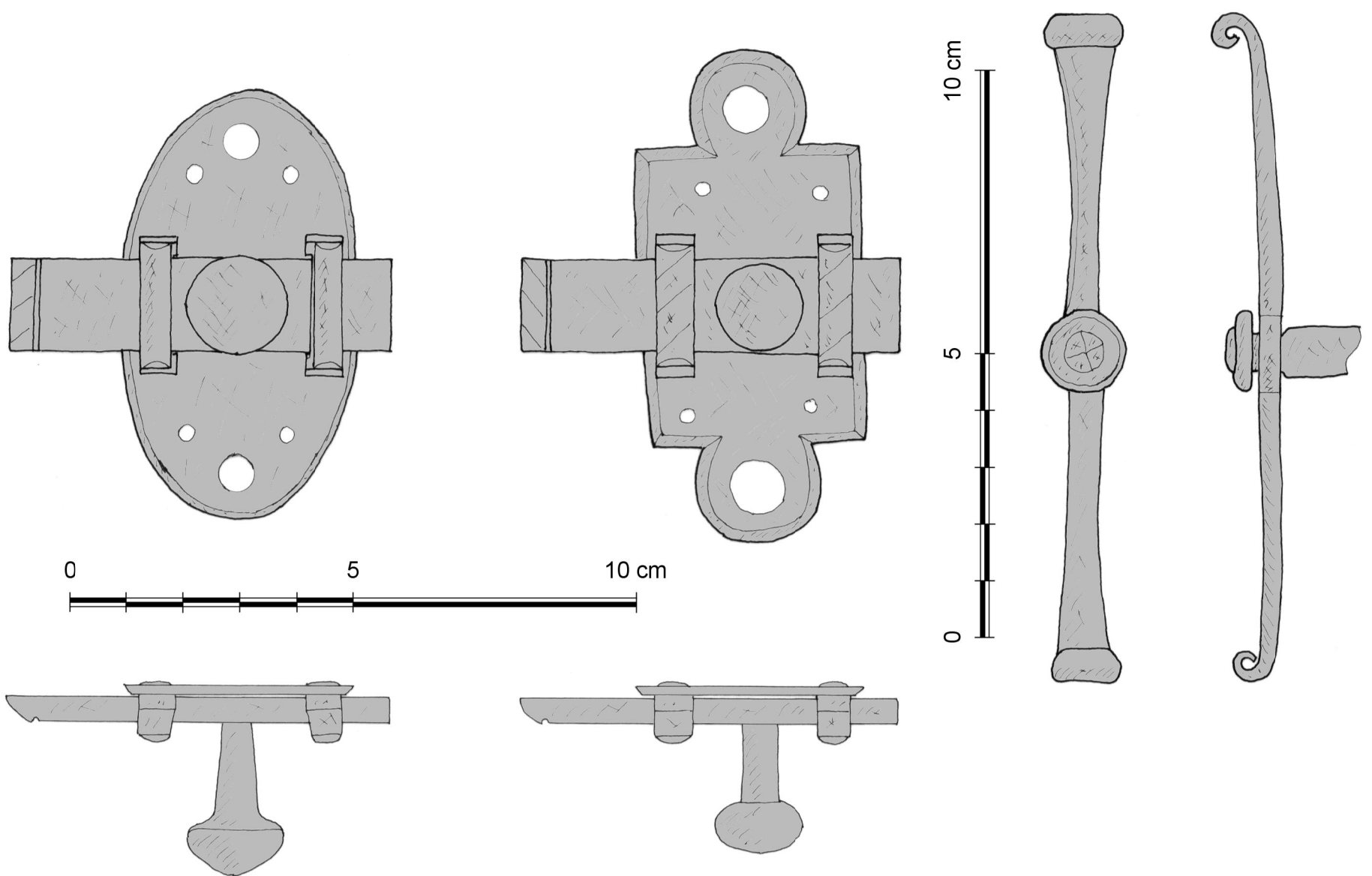
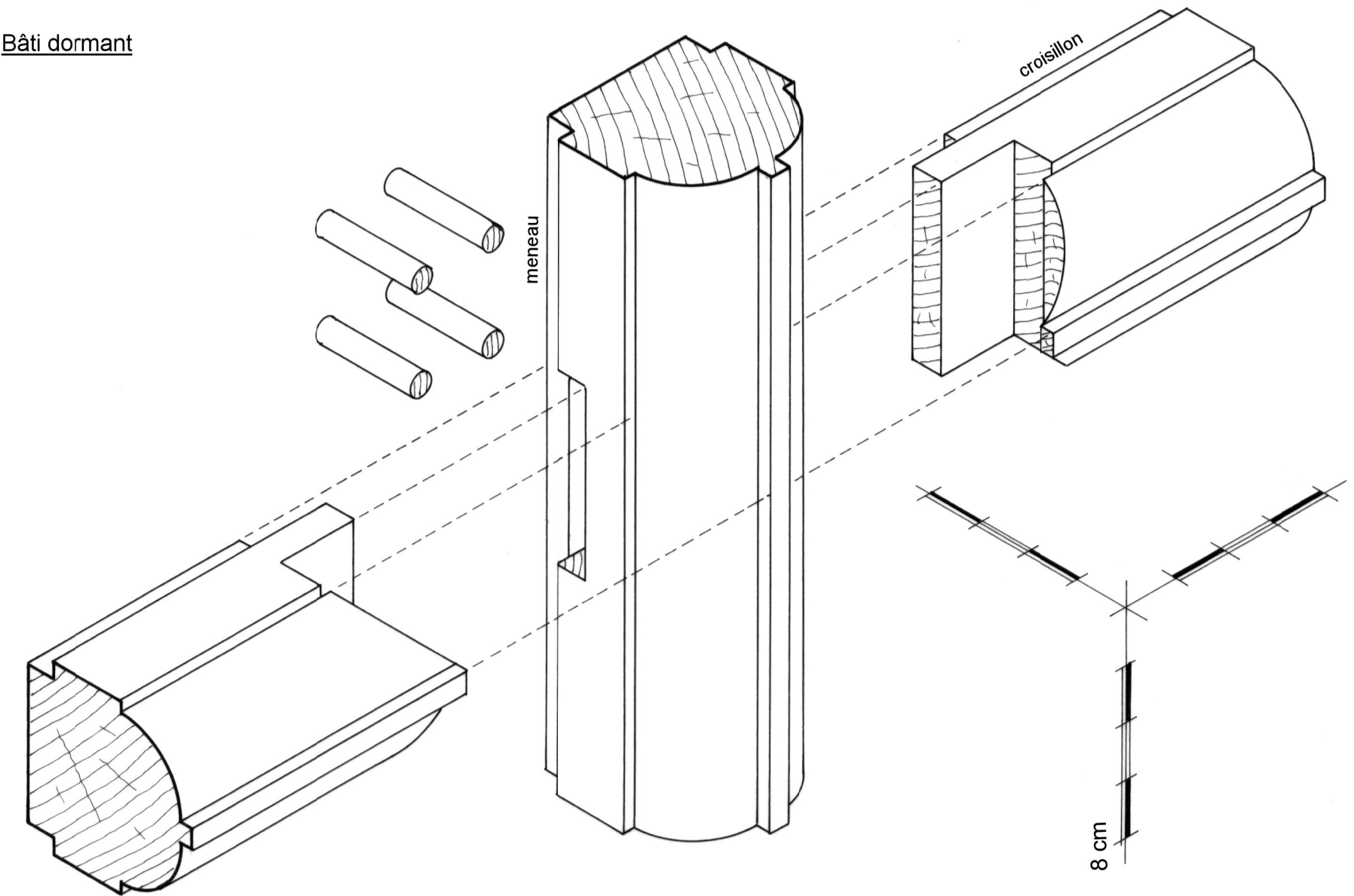


BAYEUX (Calvados)		
Ancien Hôtel-Dieu		
Plan n°3 - Croisée / perspective		
A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001

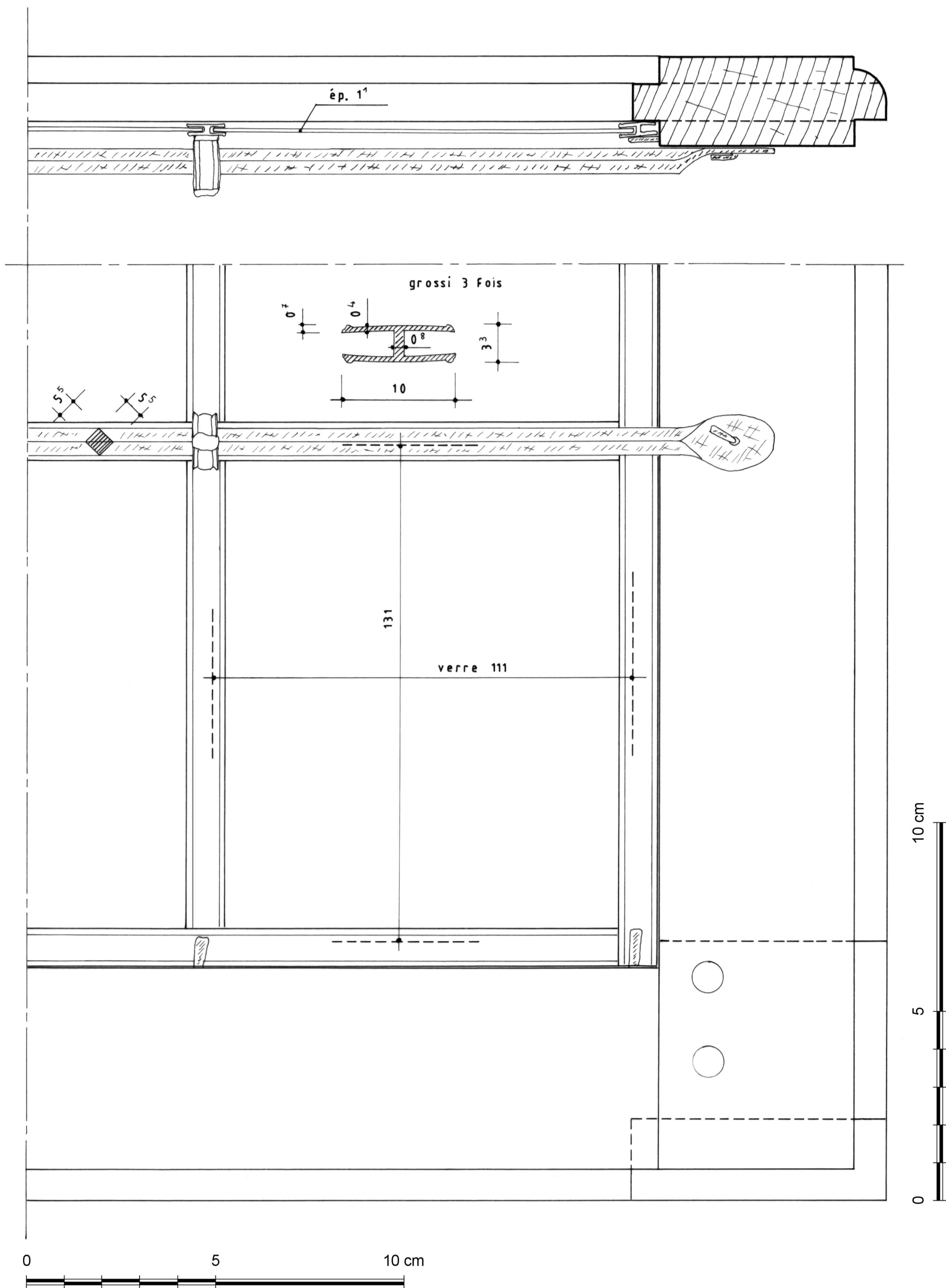


BAYEUX (Calvados)	Plan n°4 - Sections horizontales A-A et B-B		
Ancien Hôtel-Dieu	A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001

Bâti dormant



BAYEUX (Calvados)		Plan n°6 - Assemblage / Serrurerie		
Ancien Hôtel-Dieu		A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001



BAYEUX (Calvados)		Plan n°7 - Vitrierie		
Ancien Hôtel-Dieu	A. TIERCELIN	2004	Etude n°14001	